



**JE SUIS
JEUNE OFFICIEL
EN**

V.T.T.

Version 2006

Programme 2004-2008

PREAMBULE

Ce petit mémento doit aider l'élève du collège ou du lycée à arbitrer les rencontres sportives, en cours d'éducation physique et sportive ou dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire le mercredi.

Devenir Jeune Officiel, c'est :

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes.

En choisissant cette voie, ce livret vous apporte une formation théorique. Sur le terrain, il faudra mettre en œuvre vos connaissances de façon pratique.

La réussite tiendra en un double respect :

- celui des règlements, bien sûr,
- et surtout celui des acteurs.

C'est à vous qu'il appartient de mettre en place des conditions optimales pour permettre la meilleure réalisation possible.

Ce petit livret vous donne quelques informations et rappels, mais n'a pas la prétention d'être complet.

N'oubliez pas que les règlements évoluent ; ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera pas forcément demain.

Informez vous, faites une remise à niveau régulièrement.

SOMMAIRE

LE JEUNE OFFICIEL

- 1. S'ENGAGE A REMPLIR SON ROLE**
- 2. DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE**
- 3. S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES ET ACTIONS LORS D'UNE MANIFESTATION**
- 4. DOIT RESPECTER LES CODES DE SA FONCTION**
- 5. DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES**
- 6. ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION**
- 7. PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES**

1 LE JEUNE OFFICIEL S'ENGAGE A REMPLIR SON ROLE

- Le sport, c'est d'abord la confrontation ; c'est aussi le plaisir d'une rencontre, la joie d'être ensemble ; c'est enfin le respect des règles et de celui qui les fait appliquer.

Le jeune officiel se doit de remplir au mieux sa mission en respectant les termes du serment du jeune officiel :

« Au nom de tous les juges et officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et en suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité ».

A cet effet, le jeune officiel doit :

- connaître le règlement de l'activité
- être sensible à l'esprit du jeu
- être objectif et impartial
- permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.

- Pour mieux remplir son rôle, il est important que le jeune officiel soit en possession de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, carte de jeune officiel, règlement de l'activité, passeport MAIF,...) et du matériel indispensable pour remplir sa fonction.

2 LE JEUNE OFFICIEL DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

REGLES GENERALES

- Le classement dans les trois épreuves s'établit par l'addition des places obtenues par les quatre concurrents de l'équipe
- Le classement final s'établit en supprimant la 12^{ème} cote de l'équipe. Ceci afin de préserver la notion de joker, de nuancer une contre-performance d'un concurrent ou un ennui technique (bris de matériel, crevaison). Cette mesure respecte la prise de risque et protège l'équipe.
En cas d'accident, elle va dans le sens de la polyvalence des concurrents
- Aucune équipe de trois concurrents ne sera autorisée à participer.
- Dans toutes les épreuves, un concurrent peut-être aidé par une tierce personne lors d'une réparation mais le changement de vélo, de roues reste interdit.
- L'abandon sera crédité de la place de dernier + 1 place (si 110 concurrents → 111)
- La disqualification prononcée pour geste anti-sportif, tricherie ou le non-départ volontaire à une des épreuves ainsi que le manquement grave aux règles de sécurité sera traité comme un abandon plus une pénalité de 100 points, le tout ajouté au résultat. (Nombre d'équipes + 1) + 100 points à l'équipe. Sanction éventuelle par la CMN.
- Vérification de la conformité des vélos à l'épreuve (cadre-fourches-jantes) qui resteront les mêmes pour les 3 épreuves. Changement autorisé pour pédales, plateaux, pneus.
- Dans le cadre du Championnat de France, les règles de sécurité devront être respectées notamment dans la circulation des V.T.T. (casques obligatoires) en dehors des épreuves sous peine de sanction (ci-dessus).
- En Trial et slalom-vitesse, on fait partir les dossards numéro 1 de chaque équipe puis les n°2, les n° 3 et les n° 4.
- Tirage au sort des passages des équipes réalisés avant le Championnat de France à la Direction Nationale.
- Le responsable de l'équipe décide de l'ordre de passage de ses concurrents qui reste le même pour le Trial et le Slalom Vitesse.
Tout changement à la réglementation sportive ne peut être pris en compte que par la commission technique adéquate au Championnat (Commission Mixte Régionale/ Commission Mixte Nationale).
- En cas d'égalité à la fin des trois épreuves, on prend la 12^{ème} cote pour départager.
- La publicité sur les maillots devra être conforme au règlement général de l'UNSS (pas plus grand que l'identification de l'A.S.).

1 - TRIAL MANIABILITE

- Parcours d'obstacles naturels ne devant pas subir de détérioration ou de modification de structure ceci afin de garantir l'équité de l'épreuve
- Zones de trial à réaliser en continuité elles présenteront :
 - Des difficultés techniques (virages serrés ...)
 - Des obstacles (branches, trous, pierres ...)
 - Des ruptures de relief (pente raide, fossé, talus ...)
- Ce parcours fera appel à l'équilibre et aux techniques de franchissement ainsi qu'à l'engagement.
- Dans l'épreuve féminine, le parcours devra pouvoir être essentiellement exécuté en enroulé.
- Recommandations du tracé :
 - pour les filles Collèges + Lycées : en enroulé
 - pour les garçons Collèges : à l'enroulé, franchissement possible inférieur à environ 20 cm
 - pour les garçons Lycées : inférieur à environ 40 cm.
- Chaque zone comportera de 8 à 15 segments de valeurs différentes, en fonction de la difficulté (1, 3 ou 5 points).
- Les difficultés de niveau I devraient être réussies par 90 % des participants
Les difficultés de niveau II devraient être réussies par 50 % des participants
- Le tracé doit permettre de supprimer le « tenu ». La C.M.N. décidera, en dernier ressort, de modifier cette position en cas de problèmes de sécurité.
- Les rubalises placées à une hauteur d'environ 20 cm doivent délimiter un chemin de progression. Elles ne peuvent constituer un élément supplémentaire de difficulté.
- Dès que la rubalise est touchée ou franchie, il y a faute, les points attribués au segment seront perdus.
- Tout appui permettant de s'équilibrer ou d'améliorer la propulsion sera considéré comme une faute (0 point)
- Les piquets ou autres supports (sardines ...) de la rubalise ne doivent pas présenter un effet de dangerosité
- Pour chaque segment franchi sans faute, le concurrent obtiendra le nombre de points attribués à ce segment. Il marquera 0 point en cas de faute quelle qu'elle soit
- A la fin de chaque zone, le concurrent aura le total de points cumulés sur sa zone
- La reconnaissance de la zone est réservée aux seuls concurrents. Elle doit se faire à pied, sur le parcours. Il est strictement interdit de toucher aux obstacles et éléments des zones de trial sous peine de disqualification
- Si casse du matériel dans un segment le concurrent marque 0 point pour ce segment. Mais il a la possibilité de réparer et de reprendre dans le même segment, au moment choisi par le juge. Il conserve les points précédemment acquis
- Le concurrent débute le segment lorsque l'axe de sa roue avant (moyeu) a franchi la ligne d'entrée de ce segment. Il sort du segment quand l'axe de la roue avant franchit la ligne et qu'il entre dans un autre segment.
- Pour cette épreuve :** Cornes interdites, La selle ne peut être enlevée, Casque coque rigide (normes C.E.) obligatoire
 - Les pédales automatiques sont autorisées et leur usage laissé à l'appréciation des enseignants et des élèves.
 - Les points obtenus sont connus par le candidat à la fin du parcours

2 - SLALOM - VITESSE

L'épreuve se déroule sur un parcours de 400 à 1000 mètres présentant des déclivités (pas trop importantes) et des obstacles (pas trop difficiles) Ce parcours pourra emprunter les parties plates voire montantes qui nécessiteront des changements de braquets

- La durée de l'épreuve est de 1 à 2 minutes
- Le parcours ne comportera pas de brusque rupture de pente. Il n'y aura aucun obstacle abrupt ou nécessitant un franchissement aérien obligatoire.
- Ce parcours sera choisi pour ses critères techniques. Il privilégiera le pilotage plutôt que l'engagement (plusieurs possibilités de trajectoire, appel aux capacités de lecture et de décision du pilote)
- Départ 1 pied à terre
- Pas d'obstacle dans les axes possibles de dérapage et de sortie. Protection autour des zones sensibles à prévoir
- Les portes seront matérialisées et larges. Le traçage du parcours sera effectué des deux côtés à l'aide de rubalise (ou autre). Les supports piquets devront être flexibles et de hauteur suffisante (1m20 minimum hors sol). Pas de piquet en fer si possible en poly carbonate pour ne pas blesser en cas de chute.
- Un concurrent coupant le rubalisateur (chute) reprendra son tracé à l'endroit exact de sa sortie de piste.
- Matériels :
 - Cornes interdites
 - Gants et tenue longue recommandés
 - Casque coque rigide ajusté (normes C.E. obligatoires)
- La reconnaissance du parcours sera autorisée la veille de la compétition suivant un créneau défini par l'organisateur (une seule descente en vélo) . Exceptionnellement, la reconnaissance pourra se faire le lendemain matin pour les retardataires, dans les mêmes conditions.
- Parcours de substitution ou modification du parcours jusqu'au dernier moment sur demande de la C.M.N.

3 - CROSS

- Epreuve avec départ sur une zone large. Pas de rubalise au sol
- La largeur doit permettre à chaque équipe de positionner un pilote sur chaque ligne
- Choix du box en fonction du classement à l'issue des 2 épreuves
- Placement libre dans le box pour l'équipe
- Le parcours doit présenter les spécificités du V.T.T., maniabilité, gestion de l'énergie, de la conduite et de l'engagement en sécurité
- Les portions très roulantes ne devront pas excéder 20 % du parcours
- L'épreuve durera environ 30 à 50 minutes en fonction des catégories
- Arrivée : la ligne d'arrivée est matérialisée au sol mais également par des banderoles aériennes si possible. Prévoir un entonnoir juste après l'arrivée pour le classement des pilotes.
- Pas d'arrivée en descente. La zone d'arrivée sera suffisamment longue et large pour permettre un éventuel sprint
- Matériels :
 - Cornes autorisées
 - Casque coque rigide (normes C.E.) obligatoire
- Le parcours sera clairement balisé pour éviter toute confusion ou égarement des concurrents dans les parties en descente, des piquets de 1m20 minimum baliseront la piste.
- Pour être classé à son rang, le concurrent devra franchir la ligne en possession de son vélo.

3 LE JEUNE OFFICIEL S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES ET ACTIONS LORS D'UNE MANIFESTATION

ROLES	TACHES - COMPETENCES -
Je suis CONTROLEUR TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Je suis chargé essentiellement de vérifier la conformité des VTT au règlement. <input type="checkbox"/> Avant la course, je contrôle les VTT de chaque concurrent et confirme ou pas le bon état et la sécurité du VTT. <input type="checkbox"/> Je suis présent sur les différentes épreuves de la compétition. <input type="checkbox"/> Je dois connaître les règlements de toutes les épreuves.
Je suis JUGE TRIAL	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Je travaille en doublette avec un autre juge. <input type="checkbox"/> Je suis sur les différents parcours trial. <input type="checkbox"/> Je connais les différents points accordés à chaque segment où j'officie. <input type="checkbox"/> Je fais respecter les règlements du parcours tant pour les compétiteurs que pour les spectateurs. <input type="checkbox"/> J'annonce les points de chaque segment à voix haute. <input type="checkbox"/> Mes gestes sont amples, précis et visibles de tous. <input type="checkbox"/> Je ne perds jamais de vue le concurrent qui passe sur le parcours. <input type="checkbox"/> Je suis derrière ou à côté de lui.
Je suis JUGE SLALOM/ VITESSE Départ Parcours Arrivée	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Je peux être soit au départ, sur le parcours ou à l'arrivée. <input type="checkbox"/> Je sais utiliser un matériel radio (talkie-walkie). <input type="checkbox"/> Je peux soit donner les départs, soit vérifier les passages sur le parcours, soit départager deux concurrents à l'arrivée. <input type="checkbox"/> En cas de doute sur le parcours, je demande l'arrêt de la course et alerte les secours.
Je suis SIGNALEUR CROSS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Je suis à des points stratégiques du parcours cross VTT. <input type="checkbox"/> Je sais utiliser mon matériel radio. <input type="checkbox"/> J'assure le relais de secours en cas de chute. <input type="checkbox"/> Je vérifie la régularité du trajet des concurrents. <input type="checkbox"/> Je peux être à l'arrivée pour faciliter la gestion des concurrents et le classement en couloir.

4 LE JEUNE OFFICIEL DOIT RESPECTER LES CODES DE SA FONCTION

ROLES	TACHES - COMPETENCES -	CERTIFICATION
Je suis CONTROLEUR TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Accueille les concurrents et leur vélo <input type="checkbox"/> Possède un listing des concurrents, un planning horaire + fiches contrôle technique <input type="checkbox"/> S'assure de la fiabilité générale des éléments de sécurité <input type="checkbox"/> Repère les accessoires interdits qui peuvent être dangereux <input type="checkbox"/> Identifie le V.T.T. par apposition d'un auto-collant ou autre signe distinctif <input type="checkbox"/> Est chargé de vérifier de façon stricte la conformité des V.T.T. en regard des normes fixées par le cahier des charges de l'épreuve nationale <input type="checkbox"/> S'assure, sur les différentes épreuves, qu'aucun changement n'est intervenu sur le V.T.T. en dehors des modifications permises par le règlement <input type="checkbox"/> Ordonne la remise aux normes (en particulier de sécurité) si constat de détérioration du V.T.T. 	<p>L'ensemble des rôles et tâches du Jeune Officiel sont évaluées pendant les compétitions UNSS, qu'elles soient départementales, académiques ou nationales par les responsables des Jeunes Officiels. Cette évaluation sur la pratique ainsi que les résultats d'un questionnaire sur les connaissances réglementaires permet une validation des compétences à niveau de certification départemental, académique ou national.</p>
Je suis JUGE TRIAL	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Fonctionne si possible en doublette pour juger et renseigner la fiche <input type="checkbox"/> Fonctionne en alternant les tâches : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Suit le concurrent sans le gêner ◆ Identifie les fautes ◆ Annonce les points marqués et fait les gestes correspondants ◆ Note les points du concurrents ◆ Remet en place un élément du parcours 	
Je suis JUGE SLALOM/ VITESSE Départ Parcours Arrivée	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Gère la zone de départ <input type="checkbox"/> S'assure de la régularité du passage du concurrent <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fait respecter le tracé du circuit <input type="checkbox"/> Remplace la balise si détérioration par chute du concurrent précédent <input type="checkbox"/> Signale tout incident éventuel <ul style="list-style-type: none"> ◆ Impossibilité de réparer le tracé ◆ Retard provoqué par un concurrent sur le parcours ... <input type="checkbox"/> Peut assurer des tâches de chronométrie <input type="checkbox"/> Annonce le n° des dossards à l'arrivée <input type="checkbox"/> Annonce les n° de dossards à l'arrivée et remplit simultanément la fiche de compétition <input type="checkbox"/> Signale un manquement aux normes de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Absence de port du casque au départ ◆ Manque d'embout au guidon 	
Je suis SIGNALEUR CROSS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Assure une fonction de sécurité par rapport à des intersections de voies ou par rapport à une circulation éventuelle <input type="checkbox"/> Oriente les concurrents à des points particuliers du parcours en cas de non-balisage éventuel <input type="checkbox"/> S'assure du passage des concurrents par un pointage éventuel <input type="checkbox"/> Peut être affecté à des tâches de chronométrie à l'arrivée 	

5 LE JEUNE OFFICIEL DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES

QUESTIONS	
1	Combien de concurrents y a-t-il dans une équipe pour qu'elle soit classée ?
2	Quels sont les éléments du VTT à marquer lors du contrôle ?
3	Que faut-il vérifier pour s'assurer que le casque remplisse sa fonction ?
4	Comment s'effectue la reconnaissance du parcours Trial ?.
5	Comment s'effectue la reconnaissance du parcours vitesse / slalom ?
6	Quelles sont les différentes valeurs attribuées aux segments de Trial ?
7	Lors d'une réparation, une aide extérieure est-elle possible ?
8	Lors du trial, en cas d'incident mécanique, quelle décision doit prendre le juge ?
9	A qui fait appel un Jeune Officiel en cas de litige ou faute grave ?
10	Un minime est-il autorisé dans une équipe Lycée ?
11	En vitesse, peut-on reprendre le parcours en cas de sortie ?
12	Le port du casque est-il obligatoire pour toutes les épreuves ?
13	Dans l'épreuve du Trial, le concurrent peut-il être tenu ?
14	En trial maniabilité, le contact est-il permis avec un élément du parcours ?
15	Quelle partie du vélo détermine l'entrée et la sortie du segment ?
16	Un concurrent peut-il être classé s'il franchit la ligne d'arrivée sans son V.T.T. ?
17	Quels sont les éléments modifiables sur le vélo ?
18	Combien de performances entrent dans le classement de l'équipe ?
19	A quelles conditions peut-on autoriser un changement de VTT ? Qui prend la décision ?
20	Comment le jeune juge signale le résultat d'un segment ?
21	Quelles sont les épreuves où les embouts de cintre sont interdits ?
22	Quelle est la sanction encourue en cas de tricherie ?
23	La reconnaissance du parcours en slalom-vitesse est-elle libre ?
24	Le parcours trial peut-il se faire sans selle ?
25	La publicité est-elle autorisée sur les maillots et comment ?

REFERENTIEL JEUNES OFFICIELS V.T.T.
EPREUVE PRATIQUE - TRIAL

NOTE MAXIMALE 40 POINTS

Répartition des points selon 3 compétences spécifiques

A – ANNONCES (20 points)

- Gestuelles
 - Gestes effectués mais non visibles
 - Gestes visibles mais hésitants et imprécis
 - Gestes visibles, précis et efficaces

- Verbales
 - Annonces hésitantes et peu audibles
 - Annonces précises, audibles que pour le secrétaire
 - Annonces claires, précises et audibles pour les spectateurs
 - Sait replacer le candidat quand il est confronté à un problème

B – PLACEMENT ET CONCENTRATION (10 points)

- En retard par rapport au candidat
- Le juge est proche du candidat mais le placement est encore hésitant
- Le juge anticipe le déplacement du concurrent

En cas de litige, laisser prendre la décision ou une décision par le jeune officiel qui la font valider par un adulte.

C – JUGEMENT (10 points)

- Application hésitante du règlement
- Application stricte du règlement
- Application stricte du règlement et gestion des incidents

REPONSES		
1	Combien de concurrents y a-t-il dans une équipe pour qu'elle soit classée ?	4
2	Quels sont les éléments du VTT à marquer lors du contrôle ?	Cadre-fourche-jantes
3	Que faut-il vérifier pour s'assurer que le casque remplisse sa fonction ?	Jugulaire attachée et ajustée
4	Comment s'effectue la reconnaissance du parcours Trial ?	A pied, à l'intérieur du circuit
5	Comment s'effectue la reconnaissance du parcours vitesse / slalom ?	A pied ou en VTT en fonction de la décision prise par l'organisation
6	Quelles sont les différentes valeurs attribuées aux segments de Trial ?	1 – 3 – 5 points
7	Lors d'une réparation, une aide extérieure est-elle possible ?	Oui
8	Lors du trial, en cas d'incident mécanique, quelle décision doit prendre le juge ?	Zéro dans le segment et repart du même segment
9	A qui fait appel un Jeune Officiel en cas de litige ou faute grave ?	Commission Mixte Nationale
10	Un minime est-il autorisé dans une équipe Lycée ?	Oui
11	En vitesse, peut-on reprendre le parcours en cas de sortie ?	A l'endroit de la sortie
12	Le port du casque est-il obligatoire pour toutes les épreuves ?	Oui
13	Dans l'épreuve du Trial, le concurrent peut-il être tenu ?	Non, sauf avis CMN
14	En trial maniabilité, le contact est-il permis avec un élément du parcours ?	Non
15	Quelle partie du vélo détermine l'entrée et la sortie du segment ?	L'axe de la roue avant
16	Un concurrent peut-il être classé s'il franchit la ligne d'arrivée sans son V.T.T. ?	<u>Non</u>
17	Quels sont les éléments modifiables sur le vélo ?	Pédales-plateaux-pneus, embouts de cintre
18	Combien de performances entrent dans le classement de l'équipe ?	11
19	A quelles conditions peut-on autoriser un changement de VTT ? Qui prend la décision ?	Bris de matériel non réparable La CMN
20	Comment le jeune juge signale le résultat d'un segment ?	Annoncer les points oralement et gestuellement
21	Quelles sont les épreuves où les embouts de cintre sont interdits ?	Trial - Vitesse
22	Quelle est la sanction encourue en cas de tricherie ?	Classé dernier + 1 point + 100 points pour l'équipe
23	La reconnaissance du parcours en slalom-vitesse est-elle libre ?	Aux horaires prévus sous la responsabilité de l'enseignant
24	Le parcours trial peut-il se faire sans selle ?	Non
25	La publicité est-elle autorisée sur les maillots et comment ?	Oui, pas plus grand que le nom de l'A.S.

MODALITES D'OBTENTION DE LA PASTILLE ROUGE – NIVEAU NATIONAL

- Evaluation théorique : obtenir 15/20 minimum
- Evaluation pratique : obtenir 30/40 minimum
- Evaluation globale : obtenir 45/60 minimum

6 LE JEUNE OFFICIEL ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION

L'UNSS propose à tout jeune officiel certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur son serveur Intranet.

Pour accéder au serveur, il devra **demander à son professeur d'EPS** ses codes d'accès :

- Son identifiant (c'est son numéro de jeune officiel qui sera inscrit sur sa licence UNSS)
- Son mot de passe.

Pour ce faire, le professeur d'EPS devra se connecter sur le serveur Intranet avec les codes d'accès de son Association Sportive d'établissement, et déclarer le jeune officiel. En retour, le mot de passe s'affichera à l'écran. Ces codes d'accès sont valables pendant dix ans.

Sur le serveur, le jeune officiel pourra enregistrer régulièrement deux types d'informations le concernant :

- Toutes les actions qu'il aura réalisées en tant qu'arbitre ou juge de rencontres UNSS
- Toutes les actions de formation (stages par exemple) qu'il aura suivies

Celles-ci seront analysées immédiatement et automatiquement et pourront être consultées sous différentes formes. Un tableau statistique simple rendra compte de l'historique de toutes les actions réalisées.

L'adresse du site pour accéder au serveur Intranet est :

www.unss.org

7 LE JEUNE OFFICIEL PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Consulter :

le site UNSS : www.unss.org

Règlement et Guide « Je suis Jeune Officiel en VTT »

et

le site FFC : www.ffc.fr

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME
5, rue de Rome – 93561 ROSNY S/ BOIS
Tél. 01.49.35.69.00

Livre V.T.T. :
« comprendre la technique et l'améliorer »
produit par la F.F.C.